



Fédération  
de l'Isère



# *Accompagnements et formations*

# 2018

## La qualification des acteurs, une priorité

La qualification des acteurs, bénévoles et professionnels est une priorité pour la Fédération des centres sociaux de l'Isère afin de pouvoir rester en phase avec les réalités vécues dans chaque centre social. C'est aussi une manière de pouvoir soutenir l'animation et l'accompagnement proposé par la fédération dans une relation de proximité avec les adhérents ; et susciter le développement de coopérations et synergies entre les centres. Enfin, la Fédération envisage l'acte de formation comme un temps d'apprentissage, de réflexion permettant les découvertes, la création, l'inventivité où chacun puisse penser, échanger, se rencontrer... avec comme axe central le développement du pouvoir d'agir de chaque acteur, en partant de ses propres expériences.

Aujourd'hui, nous restons marqués par une période de mutations territoriales, une diffusion continue du numérique dans de nombreuses sphères de la vie quotidienne, bouleversant le rapport au travail, dans la famille... , d'évolution des pratiques dans le bénévolat...

C'est pourquoi, pour 2018, et toujours en cohérence avec les besoins exprimés par les adhérents, la Fédération des centres sociaux de l'Isère propose un plan de formation permettant de :

-Accompagner les parcours d'engagement des bénévoles dans leur fonction de pilotage et d'animation

-Renforcer le portage politique des projets partagés par les bénévoles et les professionnels

-Consolider les projets des centres sociaux en fonction des enjeux actuels

*Pour les professionnels,  
Bénévoles, administrateurs, habitants*

## Les formations et accompagnements proposés

### Accompagner les parcours d'engagement des bénévoles dans leur fonction de pilotage et d'animation

- 1- Animer la fonction employeur dans les centres sociaux (nouveau)
- 2- Prendre sa place de nouvel administrateur dans un centre social et dans un réseau (nouveau)
- 3- Formations à la demande, in situ

### Renforcer le portage politique des projets partagé par les bénévoles et les professionnels

- 4- Négocier de façon raisonnée, c'est possible ?
- 5- Développer la participation des habitants dans son centre social

### Consolider les projets des centres sociaux en fonction des enjeux actuels

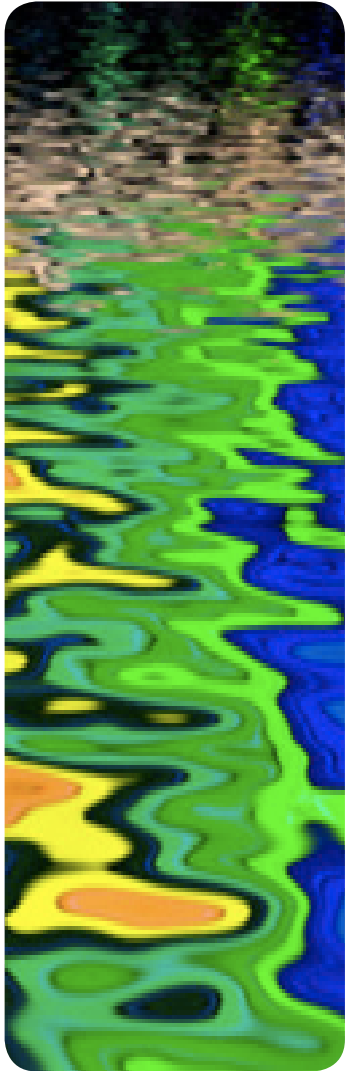
- 6- « Vieillesse et développement social local » : Comment les seniors prennent en main le bien vieillir ?
- 7- Animer des ateliers numériques dans son centre social.
- 8- Accompagner les enfants, jeunes, parents dans l'usage des écrans au quotidien.

### Autres rencontres

- 9- Rencontres entre pairs
- 10- Les ateliers collectifs « projets » (ouverts aux professionnels et bénévoles)
- 11- 3ème Journée fédérale, développer son esprit critique

### Infos pratiques

Modalités d'inscription  
Financement  
Contacts



**Accompagner les  
parcours d'engagement  
des bénévoles  
dans leur fonction  
de pilotage et  
d'animation**

## **1- Animer la fonction employeur dans les centres sociaux (nouveau)**

### **Dates**

Samedi 9 juin 2018

### **Durée - Horaires**

1 jour - 09h30-16h00

### **Lieu**

En fonction des participants

### **Intervenants**

Marie-Françoise Chauveau,  
FCSI

### **Tarifs**

Frais pédagogiques gratuits  
pour les adhérents

Repas partagé

### **Participants**

Administrateurs, bénévoles  
*pré-requis* : centres  
sociaux associatifs

25 personnes maximum

### **Inscriptions**

avant le 3 mai

### **CONTEXTE :**

La fonction de « bénévole-employeur » est atypique et spécifique au monde associatif. Les dirigeants des centres sociaux se reconnaissent bien sûr comme employeurs, mais peinent pour des raisons psychologiques et/ou organisationnelles à assumer un statut de « patron ».

### **OBJECTIFS :**

- Informer et former les dirigeants associatifs
- Entrer dans la « culture » employeur
- Sensibiliser sur les responsabilités
- Connaître les acteurs pouvant apporter un appui

### **Programme**

#### **1- La fonction employeur, le rôle de chacun dans l'association et l'entreprise associative**

- o L'emploi au service du projet associatif
- o Le cadre légal du travail
- o Le statut d'employeur
- o Les affichages obligatoires
- o Le suivi administratif du personnel

#### **2-La relation employeur/salarié : la vie du contrat**

- o Les formes d'emploi et les types de contrats de travail
- o Evolution de carrière et politique salariale
- o La formation professionnelle
- o La santé au travail
- o Entretien annuel et tout au long de l'année
- o Les procédures disciplinaires

#### **3-L'environnement de la fonction employeur du « centre social »**

- o Le contrôle URSSAF,
- o Le contrôle de l'inspection du travail
- o Le conseil de prud'hommes

## 2-Prendre sa place de nouvel administrateur dans un centre social et dans un réseau (nouveau)

### Dates

Samedi 13 octobre 2018

### Durée - Horaires

1 jour - 09h30-16h00

### Lieu

En fonction des participants

### Intervenants

Mélanie Caron, FCSI

### Tarifs

Frais pédagogiques gratuits pour les adhérents

Repas partagé

### Participants

Administrateurs, bénévoles

*pré-requis* : centres sociaux associatifs  
25 personnes maximum

### Inscriptions

avant le 10 septembre

### CONTEXTE :

Le Centre Social entend mettre en œuvre un projet partagé de développement social pour l'ensemble d'une population d'un territoire.

Le centre social est un foyer d'initiatives porté par des habitants, accompagnés par des professionnels.

Le centre social est une structure de proximité agréée par la caisse d'allocation familiale.

Comment les nouveaux administrateurs prennent leur place dans leur centre et dans un réseau afin qu'ils puissent être pleinement partie prenante de leur engagement à la fois politique et stratégique ?

### OBJECTIFS :

- Permettre une intégration des nouveaux administrateurs dans les centres sociaux en leur donnant la connaissance de base pour qu'ils puissent assurer au plus vite leur fonction de responsable.

- Comprendre le fonctionnement associatif et le rôle de chacun : administrateurs et professionnels.

- Accompagner ces nouveaux administrateurs pour leur permettre d'initier et d'expérimenter de nouvelles formes d'engagement des bénévoles.

### Programme

1-Qu'est ce qu'un centre social ?

- Le réseau des centres sociaux en France
- Les textes légaux, procédure d'agrément et mission d'animation de la vie sociale
- Les partenaires

2-A quoi sert l'administrateur du centre social ?

- La loi 1901, les statuts
- Responsabilité, rôle et place
- Les droits et devoirs de l'administrateur
- La gouvernance du centre social

3-Quelles formes d'engagement dans les centres sociaux en 2025 ?

- Les nouvelles formes d'engagement,
- Imaginons notre centre social 2025

## 3-Formations à la demande, in situ

### Dates

à la demande

### Durée - Horaires

Séquence de 2h/2h30

### Lieu

au centre social

### Intervenants

Les déléguées de la FCSI

### Tarifs

Frais pédagogiques gratuits pour les adhérents

### Participants

Bénévoles, administrateurs et leur binôme professionnel

### **Demande auprès de la FCSI**

### CONTEXTE :

La qualification des bénévoles engagés dans l'animation, le pilotage ou la gestion des centres sociaux est indispensable pour améliorer l'efficacité de leur action, valoriser leur potentiel.

C'est pourquoi la Fédération de l'Isère vous propose différentes thématiques autour de la vie associative, déclinées en modules pouvant être réalisés à la demande et adaptés en fonction des besoins.

### Exemples de modules

#### L'engagement des bénévoles et administrateurs dans le centre social

- Administrateurs : cadre de référence et rôle dans le centre social
- Assurer la fonction de Président, secrétaire, trésorier
- Connaître et comprendre les évolutions de l'engagement et du bénévolat
- La responsabilité civile et pénale

#### Les fondamentaux du projet social

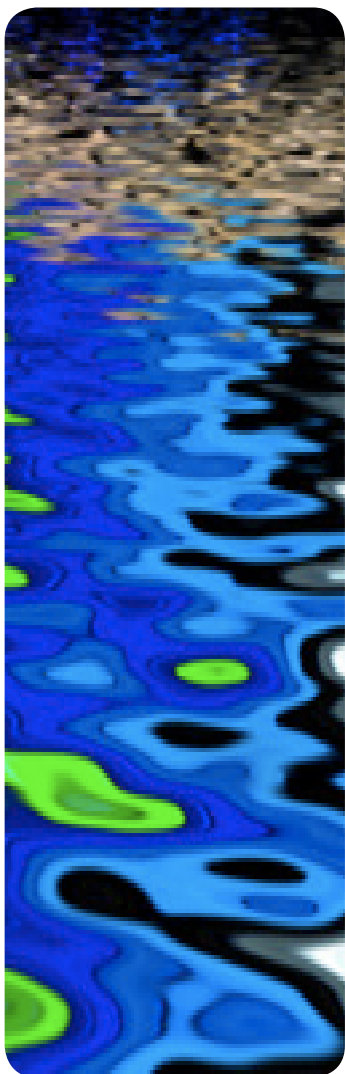
- Définition du centre social : histoire, textes de référence, procédure d'agrément
- Définir et mettre en œuvre une convention d'objectifs et de moyens

#### La gouvernance dans un centre social : bénévoles, professionnels, habitants

- La fonction employeur dans le centre social :
- Susciter la participation des habitants
- Développer et renforcer le partenariat dans un centre social

#### Les points de référence de la vie associative

- Maîtriser les points clés de la vie associative : loi 1901, statuts, règlement intérieur
- Adapter ses statuts au projet associatif



**Renforcer le portage  
politique des projets  
partagé par les  
bénévoles et les  
professionnels**

## **4-Négocier de façon raisonnée, c'est possible ?**

### **Dates**

Mardi 24 avril  
Mardi 15 mai  
Mercredi 16 mai

### **Durée - Horaires**

3 jours - 09h00-17h00

### **Lieu**

MFR, 184 rte des Béthanies  
38430 MOIRANS

### **Intervenants**

Aline Brachet, Appia  
Capacity  
spécialisée dans la  
prévention et la gestion  
des conflits

### **Tarifs**

Frais pédagogiques gratuits  
pour les adhérents  
Frais de repas : 17 €

### **Participants**

Directeurs  
Administrateurs, élus

*pré-requis* : dans la mesure  
du possible, venir en  
binôme  
18 personnes maximum

### **Inscriptions**

avant le 15 mars

### **CONTEXTE :**

Les directeurs et administrateurs des centres sociaux sont amenés dans la gestion quotidienne du centre à gérer des situations de négociation au sein de leur centre (gouvernance par exemple) et/ou avec des acteurs extérieurs (partenaires, financeurs...). Ces situations de négociation peuvent être le produit de facteurs externes (évolution du contexte territorial, nouvelles lois – loi Notre par exemple, relations avec les différents acteurs : institutionnels, partenaires, habitants...) et/ou interne (nouveaux projets, changement de personnel, renouvellement d'un conseil d'administration...). Des situations plus exceptionnelles, de crise peuvent aussi émerger. Gestion de crise ou en prévention, les négociations menées ou les médiations pratiquées le sont plus sur la base de savoirs empiriques que sur des fondements techniques et théoriques validés. Une culture partagée de la négociation et de la médiation pourrait améliorer au niveau institutionnel la légitimité et la pertinence des interventions.

### **OBJECTIFS :**

- Appréhender les mécanismes d'une approche de la négociation raisonnée.
- Comprendre les différences avec une négociation « traditionnelle » (au mieux on coupe la poire en deux, au pire l'autre gagne tout)
- Apprendre à repérer les intérêts et les besoins de chaque partie
- Identifier les étapes pour la construction d'un consensus à travers les questions de la posture, des outils et enjeux repérés.
- S'insérer dans une démarche stratégique à plusieurs dimension (en amont et en aval de la discussion)

## 5-Développer la participation des habitants dans son centre social

### Dates

Mardi 2 octobre

### Durée - Horaires

1 jour - 09h00-17h00

### Lieu

Moirans ou Voiron

### Intervenants

Mélanie Caron, FCSI

### Tarifs

Frais pédagogiques gratuits pour les adhérents

Frais de repas : 17 €

### Inscriptions

avant le 3 septembre

### Participants

Professionnels, administrateurs, comité d'habitants voulant se ré-interroger sur leurs pratiques de participation

20 personnes maximum

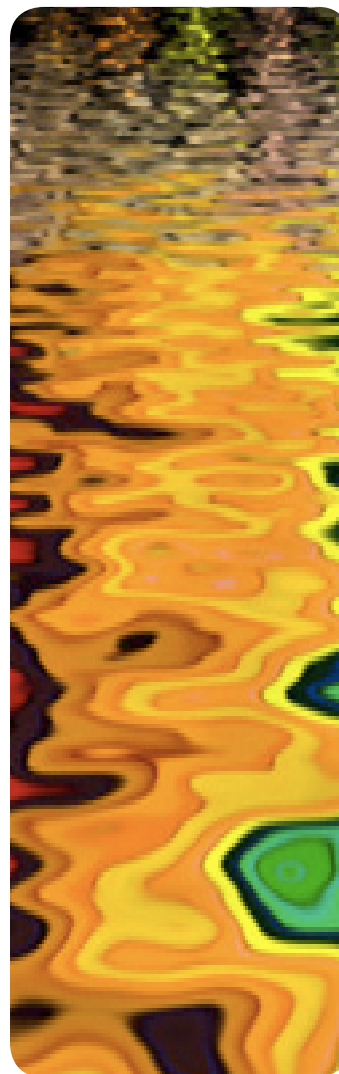
### CONTEXTE :

L'un des socles des centres sociaux est de pouvoir encourager les initiatives des habitants, la dynamique participative au sein des structures et la concertation entre les acteurs de l'animation de la vie sociale. Les centres sociaux sont des « maisons de projets » qui permettent d'accompagner des intérêts collectifs (jeunes qui veulent partir en vacances, locataires en conflit avec leur bailleur, adultes qui ont envie de créer un journal) mais aussi des "maisons de la citoyenneté" à travers lesquelles les habitants se saisissent de questions de société (numérique, éducation, ...) qui impactent leur vie quotidienne.

Or la participation des habitants ne se décrète pas. De même, quelles sont finalement les formes de participation des habitants et quelles sont les moyens, pratiques pour la favoriser ? Jusqu'où peut-on aller ? et comment accompagne-t-on ces processus ?

### OBJECTIFS :

- S'interroger sur les définitions de la participation (CAF, centres sociaux, politiques publiques).
- Dissocier les façons d'agir dans un centre social : animation participative, engagement dans le portage politique et accompagnement d'actions collectives.
- Questionner les postures des professionnels et/ou bénévoles accompagnants
- Echanger sur ses pratiques



**Consolider les projets des centres sociaux en fonction des enjeux actuels**

## 6-« Vieillesse et développement social local » : Comment les seniors prennent en main le Bien vieillir ?

### Dates

12 et 13 juin  
27 et 28 septembre

### Durée - Horaires

4 jours - 09h00-17h00

### Lieu

en cours de définition

### Intervenants

Christine Jurdan,  
sociologue  
Fabrice Gout, URACS

### Tarifs

Frais pédagogiques gratuits pour les adhérents  
Frais de repas et d'hébergement : devis URACS

### Participants

Professionnels des centres sociaux,  
bénévoles,  
administrateurs

2 personnes minimum

### Inscriptions

avant le 31 mars

### CONTEXTE :

Les centres sociaux de par leur position d'équipement de proximité et leur mission d'animation globale sont au cœur des pratiques qui peuvent renforcer la position des personnes âgées comme actrices de leur vie. La démarche de développement social local portée par les centres, en s'appuyant sur les ressources et potentialités des habitants, dont les seniors, et du territoire participe au développement et à l'amélioration de la qualité de vie pour tous quelque soit l'âge et la situation. Le contenu de la journée de formation proposée vise à sensibiliser les acteurs des centres sociaux sur les enjeux du vieillissement, faire évoluer les représentations et mieux comprendre les attentes et les besoins des personnes vieillissantes. Il s'agit également de se questionner sur les pratiques développées dans les actions au regard des enjeux et dans la prise en compte de la diversité des publics et de leurs attentes. Cette formation vise à préparer les centres sociaux à s'engager


dans une démarche d'accompagnement du vieillissement ou de consolider celle-ci dans un objectif de prévention, de maintien du lien social et du vivre ensemble sur les territoires.

### OBJECTIFS :

- Apporter des éléments de compréhension et de repères sur les enjeux liés au vieillissement de la population, de l'impact de ceux-ci sur les territoires et sur l'évolution des politiques publiques
  - Faire changer le regard et les - représentations sur le vieillissement
  - Questionner les partenaires et les coopérations possibles avec les réseaux de la gérontologie.
- Construire une démarche de projet

## 7-Animer des ateliers numériques dans son centre social

### Dates

 le 18 septembre

### Durée - Horaires

1 jour - 09h00-17h00

### Lieu

Moirans ou Voiron

### Intervenants

CRIJ (à confirmer)  
Mélanie Caron, FCSI

### Tarifs

Frais pédagogiques gratuits pour les adhérents  
Frais de repas : 17 €

### Participants

professionnels et/ou bénévoles d'activités

20 personnes maximum

### Inscriptions

avant le 30 juin

### CONTEXTE :

La question du numérique est au cœur des préoccupations des centres sociaux. Vous êtes de plus en plus nombreux à créer des ateliers, à mobiliser des professionnels et/ou des bénévoles pour animer ces temps collectifs.

Mais quels sont les objectifs de ces ateliers numériques ? Nombreux : loisir, maintien du lien familial, accès aux droits... Les publics visés sont aussi variés : personnes âgées, personnes isolées, personnes non sensibilisées...

Les questions sont diverses : quelles postures des accompagnants ? (entre expert ou juste relais) – quel accompagnement et jusqu'où ? Quelles connaissances des enjeux autour de l'identité numérique et de la protection des données pour le centre et pour les usagers ?

### OBJECTIFS :

- Réunir les professionnels et responsables d'activités des ateliers numériques pour échanger sur leurs pratiques
- Situer les enjeux autour de l'usage du numérique dans les centres sociaux
- Comprendre ce qu'est « l'identité numérique » et ce qu'elle implique pour chaque acteur : l'utilisateur, le centre, le professionnel ou bénévole encadrant

## 8-Accompagner les enfants, jeunes, parents dans l'usage des écrans au quotidien

### Dates

Jeudi 29 novembre  
Jeudi 6 décembre  
Jeudi 13 décembre

### Durée - Horaires

3 jours - 09h00-17h00

### Lieu

Moirans ou Voiron

### Intervenants

Elisa BEOLET, IREPS  
Mélanie Caron, FCSI

### Tarifs

Frais pédagogiques gratuits pour les adhérents  
Frais de repas : 17 €

### Participants

référénts famille, professionnels petite enfance, enfance, jeunesse

20 personnes maximum

### Inscriptions

avant le 30 juin

### CONTEXTE :

La multiplicité des outils numériques (télévision, tablette, jeux vidéos, Smartphone, ...) a révolutionné la société, les loisirs et les rapports sociaux.

Ces outils peuvent être de bons supports d'apprentissage, de découverte et de socialisation auprès des enfants et des adolescents, s'ils sont utilisés de manière raisonnée, accompagnés et introduits au bon moment.

De nombreux professionnels font part de leur inquiétude de la surconsommation d'écrans, d'une utilisation problématique de ceux-ci par les enfants et les adolescents et des conséquences sur leur santé.

Les parents se sentent souvent démunis face à ses outils numériques, qu'ils ne maîtrisent pas, pour certains.

Les centres sociaux, de par leurs projets et leurs activités, sont amenés à prendre part au débat et à questionner leurs pratiques.

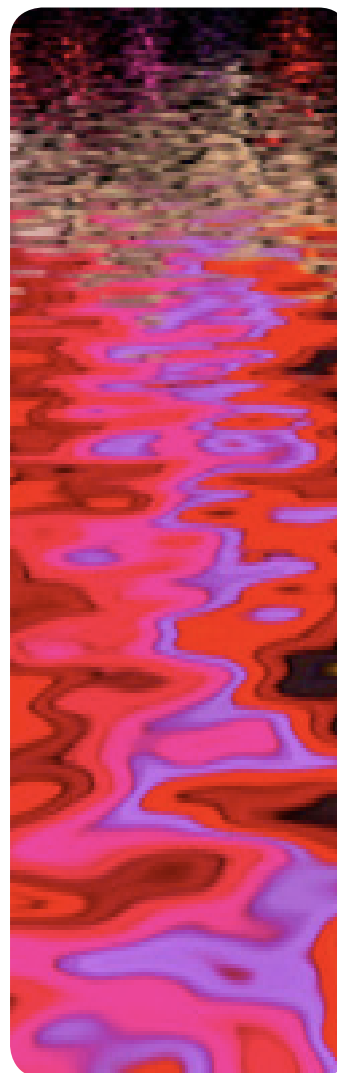
### OBJECTIFS :

-Identifier les déterminants et les représentations liés aux écrans

-Faire du lien entre le développement de l'enfant et de l'adolescent et les usages du numérique

-Acquérir des connaissances sur les démarches de renforcement des compétences psychosociales (gestion des émotions, sens critique, estime de soi, rapport au corps, communication, empathie, résistance à la pression d'autrui, plaidoyer, connaissance de soi), en lien avec les usages du numérique

-Réfléchir à des pistes d'actions à mettre en place dans son centre social



*Autres rencontres*



## 9-Les groupes de pairs

**Directeurs :** 15 mars, 3 mai, 28 juin + dates automne

**Référentes familles :** 27 avril, 22 juin + dates automne

**Professionnels de la petite enfance, enfance, jeunesse, jeunes adultes :** 29 mars, 22 juin

**Agents d'accueil :** 9 octobre  
*ouverts uniquement aux professionnels*

## 10-Les ateliers collectifs « projets »

**Groupe renouvellement projet social :** 11 janvier, 22 janvier, 5 juin, 25 septembre

**Groupe évaluation projet à mi-parcours :** 10 janvier, 21 février

**Ateliers dispositif vacances APV :** 12 mars

**+ Ateliers en fonction des besoins exprimés**

*ouverts aux professionnels et bénévoles*

## 11- 3ème journée fédérale Développons notre esprit critique

**Dates :** Samedi 10 novembre

**Thème :** en cours

**Lieu :** en cours



### Inscriptions

Afin d'assurer l'organisation de ces journées d'échanges et de formation, les inscriptions se feront en deux temps :

#### Dès que possible :

PRE-INSCRIPTION NOMINATIVE par sondage, mail et/ou retour de la fiche d'inscription Elle nous permettra de confirmer ou non le module de formation

#### Avant chaque module :

CONFIRMATION de l'INSCRIPTION par sondage, mail et/ou retour de la fiche d'inscription

#### Une fois, votre inscription confirmée, vous recevrez :

- Une convocation nominative
- le programme complet de formation
- les informations logistiques
- le livret d'accueil du stagiaire précisant notamment les modalités d'annulation

### Conditions de vente et financement

Les conditions générales de vente de formation de la FCSI sont systématiquement indiquées dans tout document communiqué à l'extérieur.

#### Frais pédagogiques :

Association loi 1901, s'adressant à ses membres, l'ensemble des frais pédagogiques de formations proposées à ses adhérents est gratuit.

Lorsque la formation est ouverte aux personnes extérieures du réseau des adhérents, un prix fixe et unique est établi. Il est systématiquement indiqué pour chaque formation dans le programme détaillé. Lors de l'inscription d'un stagiaire extérieur au réseau, une convention de formation est établie indiquant les dispositions financières.

#### Frais annexes :

Les frais de restauration et d'hébergement sont facturés à la structure participante, adhérentes ou non.

#### Financement des formations

Afin de pouvoir proposer une offre de formation à ses membres, la FCSI mobilise

- **des fonds FOSFORA** – Fonds de soutien à la formation des acteurs bénévoles.

Créé en 1998 par le réseau national des centres sociaux fédérés pour qualifier collectivement les acteurs bénévoles, FOSFORA est alimenté par une partie de l'adhésion versée par les centres sociaux.

- **Des fonds FDVA** – fonds de développement à la Vie associative – DRJSCS (direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale)

- Elle peut également contractualiser avec les financeurs de la formation professionnelle à travers la mobilisation de **fonds de formation collectif** tels que peuvent le proposer les organismes Uniformation via les ACT (actions collectives de territoire), la CPNEF via les AICR.

## ***CONTACTS***

Fédération des centres sociaux de l'Isère  
7 avenue John Kennedy 38500 VOIRON

### **Contact pédagogique**

Mélanie Caron - mcaron.fcsi@gmail.com - 06 18 78 07 09

### **Contact administratif**

Valérie Malandre - fcsisere@gmail.com - 09 80 42 36 30

Membre de la Fédération des Centres sociaux de France